

LE PROJET D'ÉVALUATION, L'ATTESTATION DE LANGUE VIVANTE, LE BACCALAURÉAT 2022

Mercredi 24 novembre 2021

Agnès LELIEVRE, IA-IPR de langues vivantes - espagnol
Georgina MORAT, IA-IPR de langues vivantes - anglais

Cadre de référence

BO n°30 du 29 07 2021

BO n° 31 du 26 août 2021

Note de l'IG de LV de l'an dernier

Guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique

FAQ sur le projet d'apprentissage (Eduscol)

Evaluer, à quoi ça sert?

- **Projet d'évaluation** = document propre à l'établissement => mutualisation de pratiques évaluatives permettant a minima la rédaction de quelques principes communs
- **Harmonisation vs uniformisation**
- Cohésion d'une équipe - Cohérence des évaluations - Réussite pour les élèves
- **Garantir la liberté pédagogique** (réflexion, créativité, variété) **dans un cadre** lisible par tous les acteurs car voté au conseil d'administration
- **LV : CECRL => critères** de réussite, **descripteurs, paliers de compétences, progressivité des apprentissages, attendus** de fin de parcours => évaluation significative (qui renseigne sur un niveau de compétence), pour l'élève et l'enseignant

Points de vigilance

Projet d'évaluation de l'établissement : formalisation des pratiques évaluatives à **destination des élèves et des familles**

- ⇒ Rendre lisibles et visibles pour tous les modalités d'évaluation fondées sur l'expertise des enseignants
- Un **cadre contractuel**
- Garantissant **l'équité de traitement** entre les candidats
- Permettant de limiter autant que faire se peut de **potentielles contestations**
- Un projet d'évaluation **modeste** la première année, amené à évoluer au fil du temps et de l'expérience acquise par tous et par chacun
- Veiller à ce que les élèves ne se sentent pas sans arrêt en situation d'évaluation

Que faire apparaître dans le projet d'évaluation pour les LV ?

- **Un équilibre** entre ce qui relève des compétences écrites et des compétences orales, ce qui relève de la réception et de la production
- **Une diversité de formes possibles** d'évaluation, notamment en fonction de la place de l'évaluation dans le parcours d'apprentissage
- Privilégier en évaluation de fin de séquence tout **scénario** qui oblige l'élève à **mobiliser des connaissances et des compétences variées, éventuellement dans des activités langagières différentes**
- Si le choix de l'établissement est de faire apparaître un nombre précis d'évaluations par discipline, veiller à ce que ce soit clair et réaliste. Il est prudent de s'accorder en amont de façon collégiale sur une « fourchette »
(=> *entre x et y évaluations*)

L'attestation de langue vivante

- L'attestation indique le niveau atteint par le candidat en LVA et LVB, précise ce niveau pour chacune des activités langagières
- Le niveau indiqué est déterminé par une évaluation organisée en fin de cycle terminal, en quatre parties de poids égal, visant à évaluer les quatre activités langagières définies par le CECRL.
- L'évaluation des compétences du candidat en expression orale en continu et en interaction prend la forme d'une interrogation orale. En BTN, l'interrogation orale porte sur l'ETLV dans la langue support de l'ETLV (anglais en Nouvelle-Calédonie).
- Les professeurs peuvent s'inspirer de, ou utiliser, les sujets EC3 mis à leur disposition dans la banque nationale numérique pour construire cette évaluation.

Coefficients de la période de transition : session 2022

	Voie générale			Voie technologique		
	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022
Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	5		5	5		5
Histoire-géographie	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Langue vivante A	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Langue vivante B	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	2,5	2,5	5	3,33	1,66	5
Éducation physique et sportive		5	5		5	5
Enseignement moral et civique		1	1		1	1
Notes de bulletins tous enseignements (5 %)	5		5	5		5
Total	22,5	17,5	40	23,3	16,7	40

Baccalauréat 2023

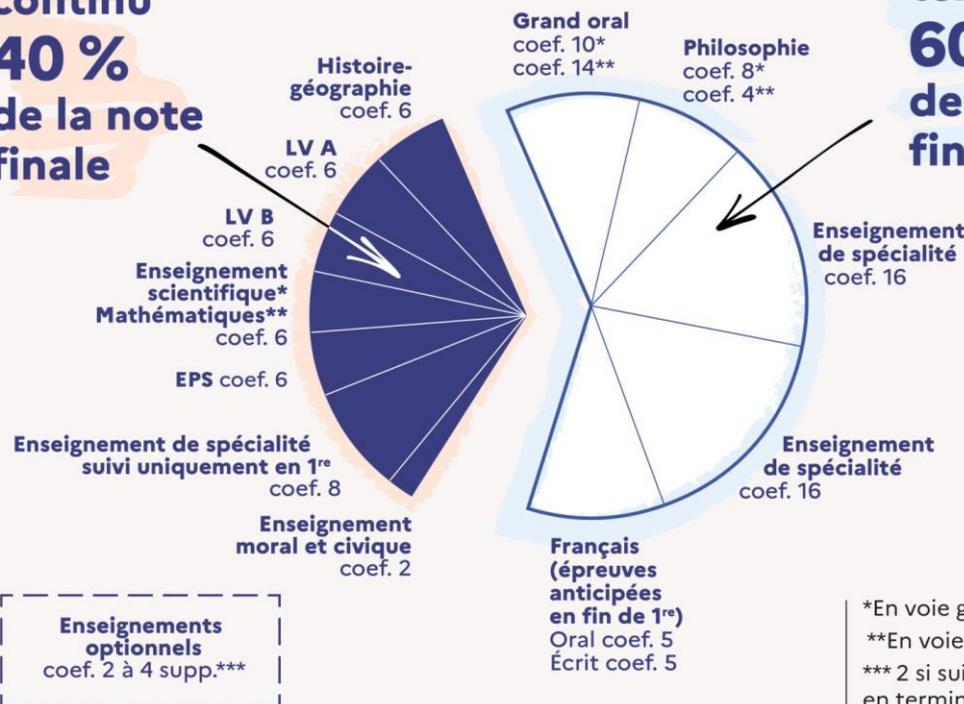
BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale



**Contrôle
continu
40 %
de la note
finale**

**Contrôle
terminal
60 %
de la note
finale**



Enseignements
optionnels
coef. 2 à 4 supp.***

*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement
en terminale, 4 si suivi
en 1^{re} et terminale



Bac 2022 : LLCER

A compter de la session 2022 :

- la première partie de l'épreuve écrite est constituée d'une synthèse en langue étrangère ou régionale ;
- la composition du dossier que présente le candidat pour la partie orale de l'épreuve terminale dans la spécialité LLCER, dans toutes les langues hormis AMC, est allégée.

Le dossier comprend :

- au moins une des œuvres intégrales étudiées au cours du cycle terminal (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration) ;
- **au moins un texte littéraire, au lieu de deux**, sans se limiter au genre romanesque ; il peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ;
- au plus deux œuvres d'art visuel (affiche, caricature, dessin, extrait de film, peinture, sculpture, etc.) ;
- au moins un texte non littéraire (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc.).

Le livret scolaire en spécialité LLCER

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées	1	2	3			4
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES LANGUE	Moyennes	Effectif du groupe :		Mettre en relation des œuvres diverses en fonction d'une thématique						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Mobiliser ses connaissances culturelles ou interculturelles pour éclairer une thématique						
	2 ^e tr.	<8	≥8 et <12	≥12	Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement dans une langue étrangère ou régionale à l'écrit					
	3 ^e tr.				Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement dans une langue étrangère ou régionale à l'oral					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Approfondir l'étude de la langue et l'articuler à la culture					

LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES LANGUE	Moyennes	Effectif du groupe :		Mettre en relation des œuvres diverses en fonction d'une thématique				
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Mobiliser ses connaissances culturelles ou interculturelles pour éclairer une thématique				
	2 ^e tr.	<8	≥8 et <12	≥12	Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement dans une langue étrangère ou régionale à l'écrit			
	3 ^e tr.				Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement dans une langue étrangère ou régionale à l'oral			
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Approfondir l'étude de la langue et l'articuler à la culture			

Le Grand Oral

Le candidat présente deux questions adossées à tout ou partie du programme de spécialité du cycle terminal. Il a 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support. L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en trois temps :

1. Premier temps : présentation d'une question (5 minutes)

- Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond. Le jury évalue les **capacités argumentatives** et les **qualités oratoires** du candidat.

2. Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)

- Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il évalue ainsi la **solidité des connaissances** et les capacités argumentatives du candidat.

3. Troisième temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)

Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Le jury mesure la capacité du candidat à **conduire et exprimer une réflexion personnelle** témoignant de sa **curiosité intellectuelle** et de son aptitude à **exprimer ses motivations**.

- Le candidat effectue sa présentation du premier temps debout. Pour les deuxième et troisième temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix.
- **Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité LLCER, chacun des deux premiers temps de l'épreuve peut se dérouler, en partie, en LVE / LVR.**



VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

Thanks for your attention !